



CREPS de PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR

Coller ici

Site de Boulouris

une photo récente

DOSSIER D'INSCRIPTION

**AGENT DE DEVELOPPEMENT
DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE**

SESSION 2010

**DOSSIER A RENVoyer AU CREPS PACA SITE DE BOULOURIS
AVANT LE 30 novembre 2009**

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Situation familiale _____

Sexe : M F Nationalité _____

Date naissance _____ lieu/naissance _____ Département _____

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____

Tel _____ Portable _____

E-mail : _____ @ _____

**Désire m'inscrire à la formation d'AGENT DE DEVELOPPEMENT
DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE.**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature

Dossier d'inscription

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussigné, _____ Docteur en Médecine, certifie
avoir examiné ce jour, _____
et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités
physiques et sportives de nature.

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

VEUILLEZ PRECISER TOUTE ALLERGIE SPECIFIQUE
ET TOUT MEDICAMENT QUI VOUS EST CONTRE-INDIQUE.

Dossier d'inscription

Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription.
2. Une photocopie du diplôme de secourisme **A.F.P.S. ou P.S.C. 1**
3. de 18 à 25 ans ⇒ Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
4. **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités sportives de nature établi sur le formulaire ci-joint.
5. Une copie des diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation (BAPAAT, BEES, BPJEPS, Partie Commune des BEES, diplômes fédéraux...).
6. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.
7. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.
8. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année 2009/2010, éventuellement : se reporter au paragraphe « **Assurance et protection sociale** ».
9. 1 photo d'identité (avec votre nom au dos de chacune) + 1 photo à coller sur la 1^{er} page du dossier.
10. Une grande enveloppe 16 x 23 libellée à votre adresse, affranchie à 1,30 Euros
11. 5 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
12. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)
13. Dossier de sélection complet (cf. fiche de présentation) :
 - a. Incluant CV et lettre de motivation manuscrite
 - b. Résumant l'expérience du candidat dans le domaine des sports de nature

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

NOM :

Prénom :

1 - VOTRE SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI A L'ENTREE DE LA FORMATION *

➤ Salarié(e) : OUI NON

Si OUI :

▪ Votre emploi : _____

▪ Votre employeur : _____

TYPE DE CONTRAT :

• CDI : OUI NON

• CDD : OUI NON

Depuis le : _____ jusqu'au : _____

➤ Demandeur d'emploi : OUI NON

▪ Inscrit (e) à l'A.N.P.E. OUI NON

▪ si oui : lieu et téléphone de votre ANPE : _____

▪ N° ASSEDIC : _____

➤ Percevez-vous le R.M.I. ? : OUI NON

➤ Autre situation (scolaire, étudiant, sans activité, bénévole ...) : _____

➤ Bénéficiez-vous d'une prise en charge de formation : OUI NON

Par quel organisme : _____

➤ Si vous avez moins de 26 ans, adresse et téléphone de votre mission locale :

2 - VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

- Poursuivez - vous toujours des études ? : OUI NON
- Si OUI, à quel niveau ? : _____
- Si NON, depuis quelle date avez-vous arrêté ? : _____
- Dernière classe fréquentée : _____
- Dernier Diplôme obtenu : C.A.P. B.E.P. BAC DEUG LICENCE
 AUTRES - Précisez : _____
- Avez-vous suivi d'autres formations ? OUI NON
Si OUI, précisez : _____

➤ DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA BAFD BAPAAT : lequel _____ TRONC COMMUN
- BEES : option _____ BPJEPS : spécialité _____
- AUTRES : _____

➤ DIPLÔMES FEDERAUX

- Discipline : _____
- Arbitre Animateur Initiateur Moniteur Entraîneur AUTRES : _____

3 - VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE*

➤ En tant que salarié :

➤ En tant que bénévole :

➤ En tant que pratiquant :

Fait à _____ Le _____

Informations pratiques

☞ **Comment financer votre formation ?** Les aides à la formation professionnelle - mode d'emploi.

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

▶ **Vous êtes salarié :** ➤ **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

▶ **Vous êtes travailleur indépendant ou auto-entrepreneur :** ➤ **Contactez votre OPCA** (organisme collecteur des fonds de la formation professionnelle auquel vous êtes adhérent. En cas de doute l'URSSAF peut vous renseigner)

▶ **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an**, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat (**attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**).

▶ **Vous êtes allocataire du RMI ou RSA :** ➤ **Contactez votre Conseil Général**

☞ **Assurance et protection sociale :**

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

LA SELECTION DES CANDIDATS : sur dossier

Date de la sélection : 7 et 8 décembre 2009

La sélection ne nécessite pas de présence au CREPS de votre part. Le jury statuera à partir du dossier que vous aurez joint au moment de l'inscription.

Conditions d'inscription :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
 - soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois dans le champ des sports et loisirs de nature;
 - soit justifier de 12 mois d'activités professionnelles ou bénévoles dans le champs des sports et loisirs de nature correspondant à huit cents heures minimum.
- Et être titulaire du PSC1 (remplace AFPS)

Aucun dossier ne répondant pas à ces critères ne pourra être retenu.

Le dossier de 6 pages maximum hors annexes doit comprendre :

- un CV et une lettre de motivation manuscrite
- un résumé de l'expérience du candidat dans le domaine des sports de nature mentionnant et discutant les problématiques rencontrées en intégrant des propositions.

La sélection portera sur :

- la qualité de l'expérience,
- la motivation du candidat à intégrer des notions éducatives et environnementales à son activité,
- la capacité à aborder les problématiques pertinentes
- la capacité à faire des propositions face à une problématique repérée
- la curiosité et la transversalité des intérêts

Coût de la formation

Document informatif sans valeur contractuelle

<i>Hébergement</i>	PENSION COMPLETE <i>(Nuit + petit déjeuner + 2 repas)</i>	<i>½ pension</i> <i>(Repas du midi, seulement)</i>
	26,50 € / jour Longue durée : 24 € / jour	7,30 € / repas Longue durée : 6,60 € / repas
TARIF CONCERNANT LA FORMATION		
<i>Frais pédagogiques**</i>	2060,80 € Ou 343,46 € par regroupement modulaire	

** Les coûts de formation seront proportionnellement réduits selon le statut du stagiaire et les aides attribuées.

Pendant la formation :
1 - La pension doit être réglée au début du mois.

**PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, L'INTERNAT DEVRA ETRE LIBERE.
UNE SOLUTION INDIVIDUELLE SERA ETUDIEE AVEC LES STAGIAIRES EN FORMATION
EN ENTREPRISE A CES PERIODES.**